

Elle souffle le vent de la colère

ÉOLIENNES ► Les turbines à vent surfent sur la vague du courant vert. Mais elles n'ont pas que des supporters. A Collonges, Florence Lattion Richard s'oppose depuis deux ans à l'extension du parc éolien.

OLIVIER HUGON

Assise à la table de sa cuisine, Florence Lattion Richard feuillette un gros classeur fédéral. «C'est le dossier sur l'éolienne.» De sa villa sur les hauts du village de Collonges, elle a une vue imprenable sur la turbine-test de ce qui pourrait devenir le premier parc éolien du Valais, à 1 kilomètre de là. Elle voit même les pales de celle de Martigny. «Alors même que le concept cantonal dit qu'on ne devrait pas pouvoir voir deux parcs...»

Depuis deux ans, elle s'oppose à la réalisation d'un parc entre Collonges et Dorénaz. Elle a également déposé un recours auprès du canton, estimant que, lorsque l'assemblée primaire avait accepté, à une voix près, le plan d'aménagement détaillé du futur parc, les citoyens n'avaient pas reçu les informations pertinentes pour se prononcer en connaissance de cause.

Pour l'heure, le plan d'affectation détaillé a dû être complété. Le nouveau plan ne prévoit désormais «plus que» trois machines. «Je crois que tous les services concernés ont donné un préavis positif», avance Florence Lattion Richard, «la décision du Conseil d'Etat ne devrait plus tarder.»

Mesures pas significatives

Alors que la fronde anti-éolienne avait été forte lors de cette assemblée primaire - un vote de 36 contre et 37 pour - ils se retrouvent aujourd'hui seuls dans ce combat. Les oppositions émanant des propriétaires des parcelles concernées ont été retirées. «On ne se sent pas vraiment seuls. On sait que beaucoup de gens de Collonges sont contre. Tout le monde l'entend cette éolienne, mais certains n'osent pas ou ne peuvent pas se mettre en avant.»

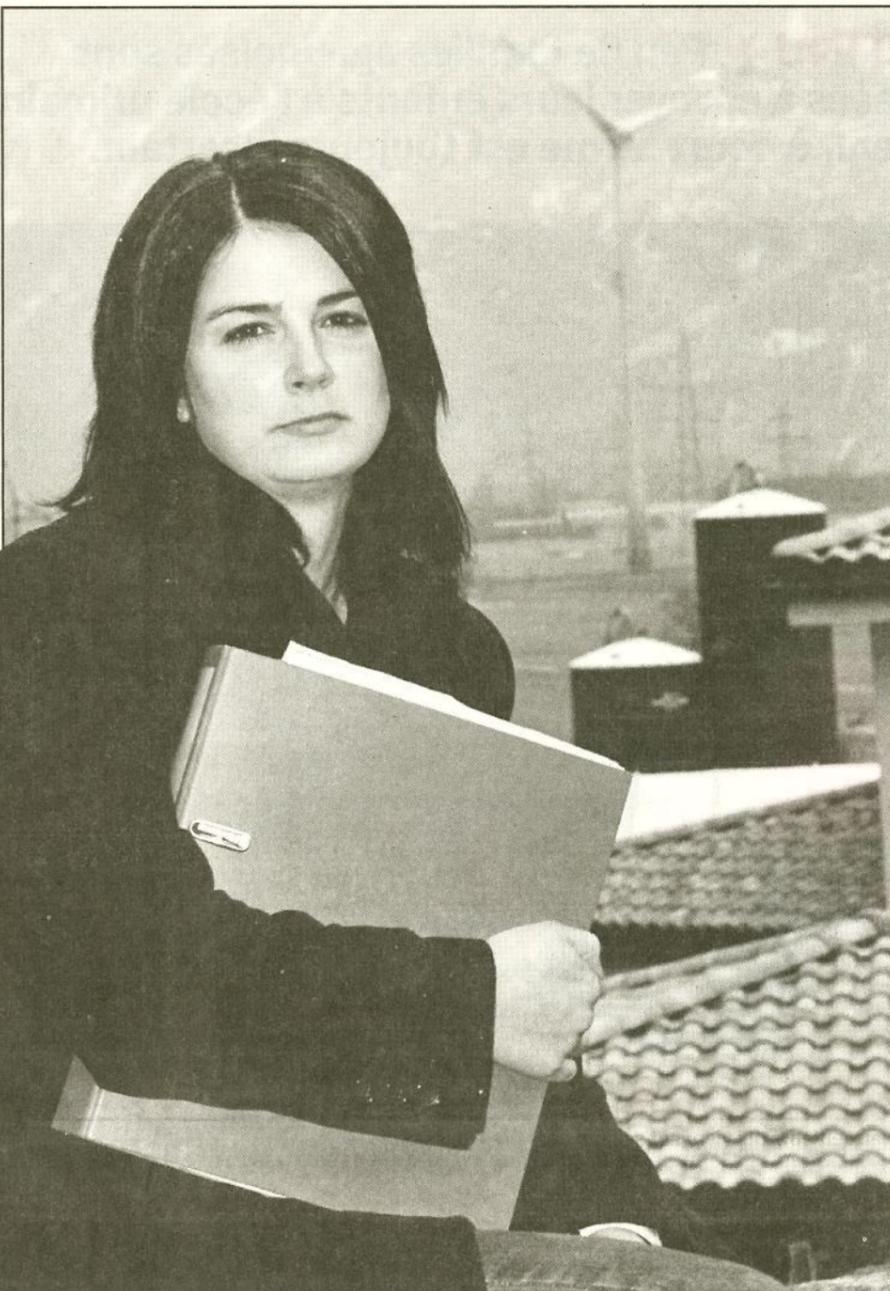
Le bruit, c'est ce qui les dérange le plus. Une étude a été commandée par l'Etat du Valais à un bureau indépendant qui est venu durant cinq jours, en février 2009. Le vent était trop fort durant trois jours pour donner des résultats significatifs. «On a deux mesures: une le jour, lorsque le vent souffle en direction de Martigny et qu'on n'entend rien. Et une la nuit. C'est donc sur cet unique relevé qu'on se base pour nous dire que l'éolienne n'est pas audible depuis Collonges! On est très loin de la réalité.»

Un bruit qu'ils perçoivent, surtout la nuit, comme beaucoup de Collondzins nous l'ont confirmé, même fenêtres fermées, pas en continu. «Et c'est pire», assure son mari, Alain Richard, «un bruit continu, on s'habitue. Avec un bruit intermittent, les semaines de foehn, on déguste.» Deux éoliennes supplémentaires devraient accroître

ces nuisances. «Surtout qu'elles seront plus grandes et avec des mâts en béton reconnus plus bruyants», ajoute Florence Lattion Richard, «le procédé est malhonnête: on nous met une éolienne-test, et on construit ensuite des machines différentes. Où sont les mesures? Les enquêtes de satisfaction? Tout ce qui a été testé, c'est la rentabilité.»

Les Richard s'inquiètent aussi des effets possibles des infrasons émis par les éoliennes. Plusieurs études scientifiques soulignent qu'ils pourraient affecter la santé des riverains. Suivant le principe de précaution, plusieurs pays ont nettement augmenté les distances minimales par rapport aux habitations. A 1,5 kilomètre en France et en Allemagne, à 3 kilomètres au Canada. Et en Suisse? 300 mètres. «Ces pays ont quinze ans d'éolien derrière eux. Mais on n'en tient pas compte. La topographie de notre pays n'est tout simplement pas adaptée», assure Alain Richard.

En somme, ce qui gêne surtout les Richard, c'est le rapport nuisances-avantages. Pour Collonges, l'éolienne de la Cime de l'Est représente un apport annuel de 20 000 à 25 000 francs. Trois turbines devraient donc rapporter entre 60 000 et 75 000 francs. «Et tout ça pour quoi? A part le bruit, il y a l'impact visuel. Les trois éoliennes, depuis le village, donneront l'impression de former un mur. On a déjà l'autoroute et les lignes à haute tension. L'immobilier perd de sa valeur, entre 20 et 30%. Difficile d'attirer de nouveaux contribuables dans ces conditions.» Payée à 20 centimes le kWh par la Confédération, la production d'une seule éolienne représente un chiffre d'affaires de 1 million par année, dont 2 à 2,5% sont reversés aux communes partenaires de Rhône-Eole, à savoir Evionnaz, Collonges, Dorénaz, Vernayaz et Martigny. «C'est très rentable pour les électriciens, pas vraiment pour les communes qui auraient pu négocier de meilleures conditions.» Florence et Alain ne se sont pour l'heure pas décidés à poursuivre ou non la procédure. Si le Conseil d'Etat venait à les débouter, ils pourraient recourir au Tribunal cantonal, puis, le cas échéant, fédéral. «Jusqu'ici, on n'a pas pris d'avocat et les frais sont supportables. Après, on verra. Certains mécontents sont prêts à nous soutenir. Quoi qu'il arrive, notre opposition aura déjà permis d'enlever une éolienne, c'est toujours ça de pris.»



Cela fait deux ans que Florence Lattion Richard consacre beaucoup d'énergie à son combat contre l'éolien. Pour elle, ce courant vert n'a pas sa place dans notre pays. HOFMANN

LA RÉSISTANCE S'ORGANISE

Si les Richard sont seuls au front anti-éolien en Valais, dans d'autres régions de Suisse et d'Europe, des mouvements organisés se multiplient. C'est le cas notamment dans le Jura. Il y a notamment juracretes.ch, un site extrêmement bien documenté et qui regroupe les principaux arguments des «anti», qui sont, pour la plupart, les mêmes que ceux de Florence Lattion Richard: nuisances sonores, dangers pour la santé, perte de valeur du patrimoine immobilier, faible retombées pour les collectivités. On trouve aussi l'association «Paysage sans éolienne», le «Collectif citoyen du Nord vaudois» ou les «Amis du Mont-Racine». Tous demandent un moratoire sur la construction d'éoliennes. D'autres organismes s'inquiètent de l'impact sur la biodiversité et le paysage. C'est le cas de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) qui plaide pour une

planification supracantonale des parcs éoliens. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu entre les responsables cantonaux romands vendredi dernier. L'idée est de créer une plate-forme de coordination Energie éolienne au niveau de la Suisse romande. Pour limiter les impacts d'un parc éolien, la FP suggère de fixer un minimum de 12 éoliennes par parc. On est bien loin des petits parcs prévus dans la plaine du Rhône. En France, les associations se sont réunies sous www.ventdecolere.org. A l'échelle européenne, il existe depuis 2008, une Plateforme contre les éoliennes industrielles (www.epaw.org), rassemblant 383 organismes de 20 pays.

Au Canada, c'est la Society for Wind Vigilance qui veille au grain. Partout où l'éolien se multiplie, des mouvements de résistance s'organisent. «C'est certain qu'une association aurait plus de poids», conclut Florence Lattion Richard, «l'idée fait d'ailleurs son chemin dans la région.» OH